



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 29.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003756

Canton: VD

Entité de publication:

Béatrice Ehlers, Rue Caroline 1, 1003 Lausanne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus NT Electricité Télécom SA et PHILELEC Sàrl avec Electr-on SA

3. Publication

Organisation transférante:

NT Electricité Télécom SA
CHE-110.508.418
Résidence du Château
1148 L'Isle
PHILELEC Sàrl
CHE-287.179.505
Route de Grandvaux 15
1072 Forel (Lavaux)

Point de contact:

Electr-on SA
Grand Rue 40
1660 Château-d'Oex

Organisation reprenante:

Electr-on SA
CHE-466.249.236
Grand Rue 40
1660 Château-d'Oex

Publication de la fusion dans la FOSC: 09.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

09.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)